



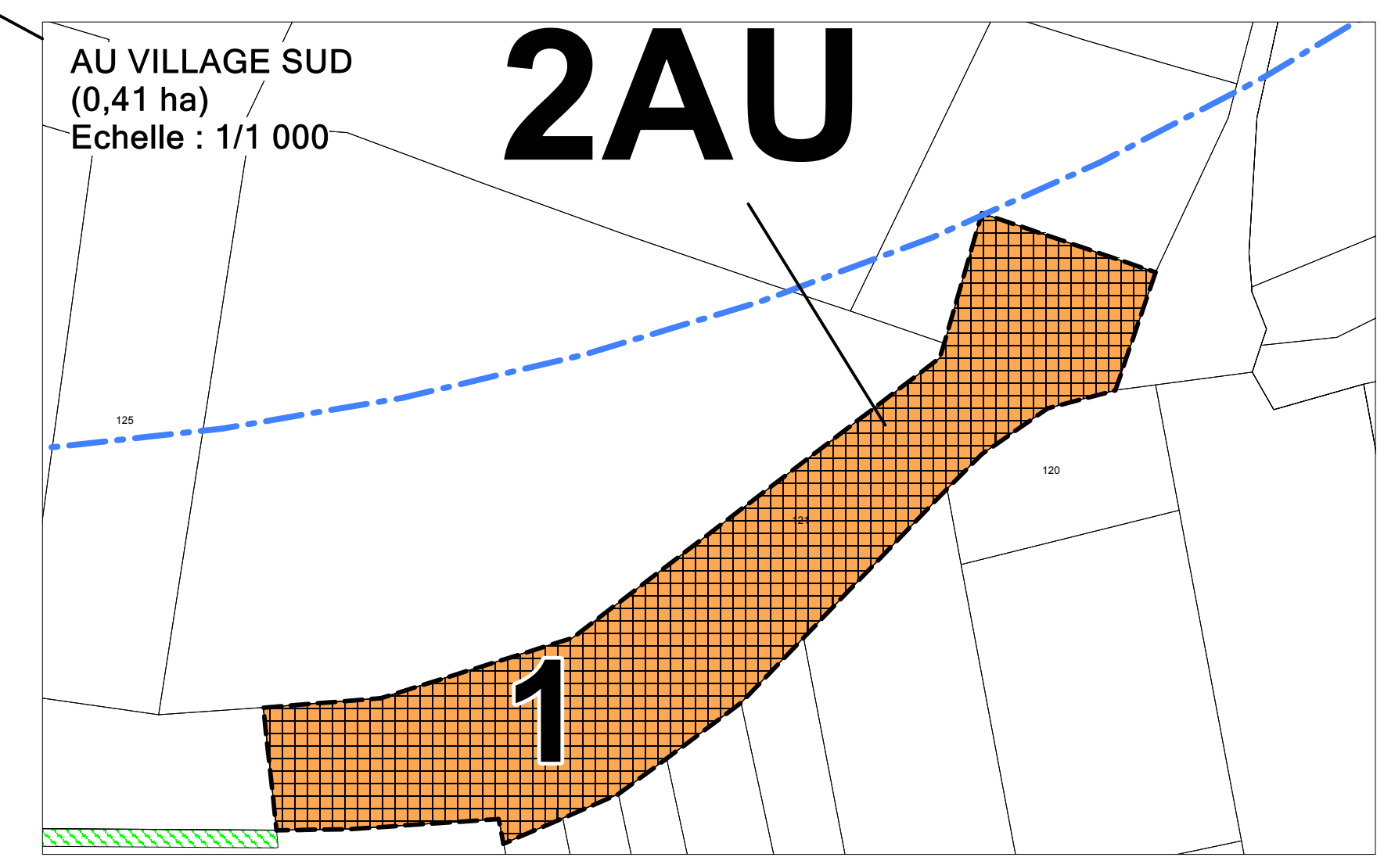
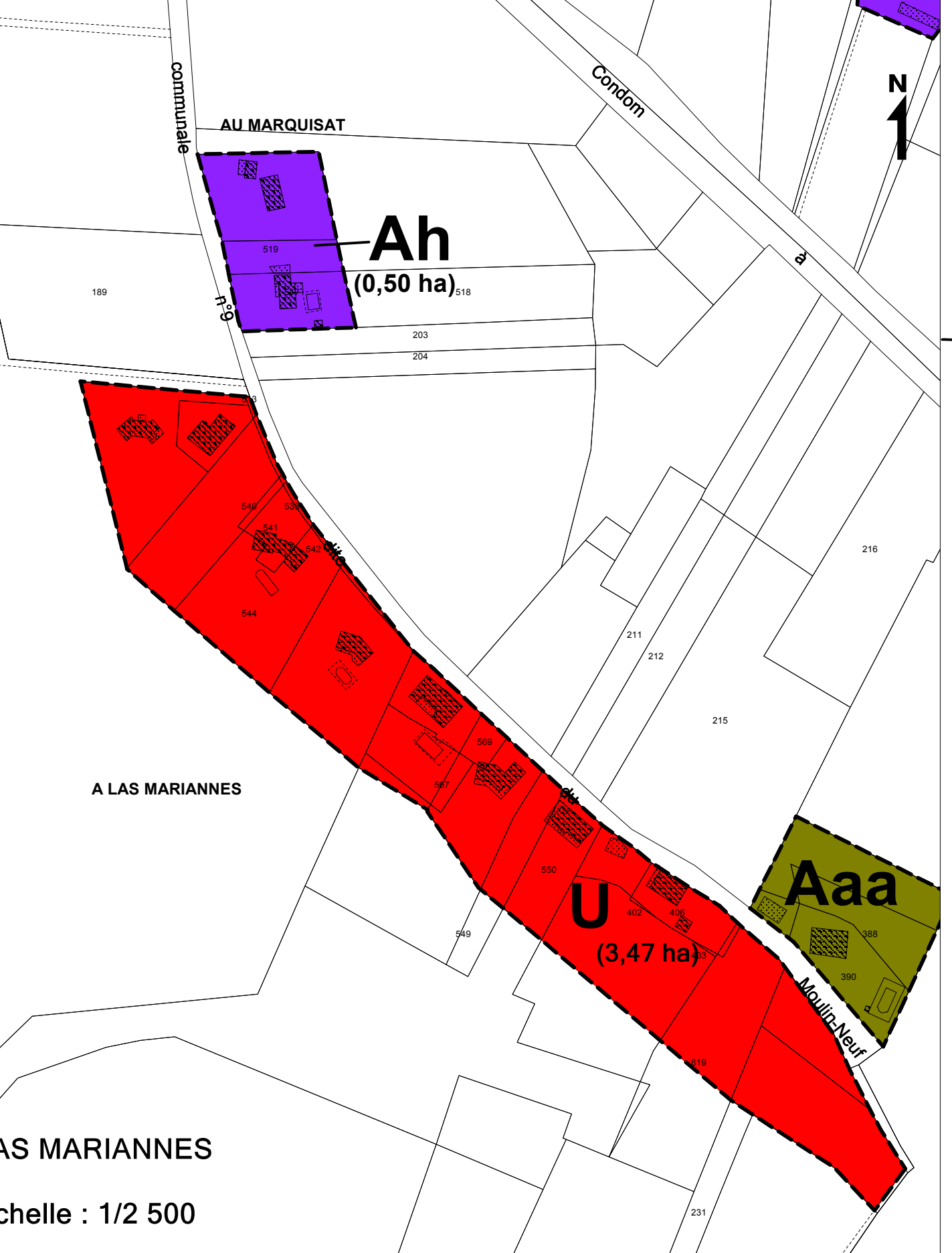

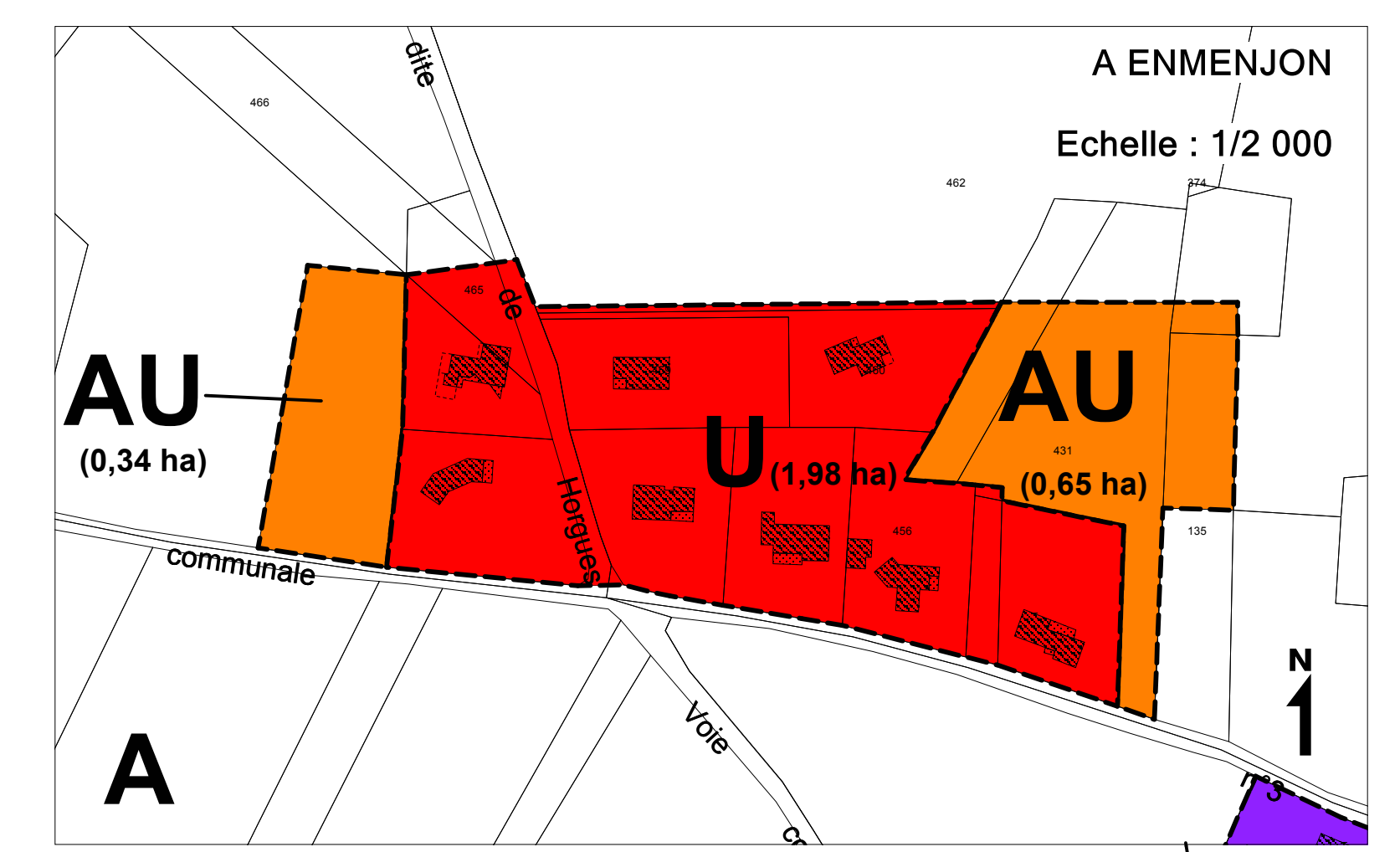
P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme de Monbrun

Zonage

Planche 1 : Commune intégrale
Délibération du Conseil Municipal en date du 13/09/2013 - arrêt du projet d'élaboration de PLU
Dates de l'enquête publique : du 19/02/2014 au 11/03/2014 - du 9/07/2014 au 13/09/2014
Approuvé par le Conseil Municipal le : _____
Approuvé par le Préfet le : _____

Echelle : 1/5 000
Version en date du 01/07/2015



ZONAGE

U	Zone urbanisée (25,69 ha)
AU	Zone d'urbanisation future où les réseaux ne sont pas actuellement suffisants (5,75 ha)
2AU	Zone d'urbanisation future fermée insuffisamment ou n'est pas équipée, destinée au développement de l'urbanisation future à long terme (2,82 ha)
Ah	Zone d'habitat diffus non lié à l'activité agricole (15,78 ha)
Ns	Zone naturelle submersible (34,80 ha)
N	Zone naturelle protégée (41,93 ha)
A	Zone vouée à l'activité agricole (899,70 ha)
Aaa	Siège d'exploitation et diversification des activités agricoles (6,81 ha)
Ap	Zone agricole d'intérêt paysager et patrimonial - non aedificandi (48,25 ha)
	Espace boisé classé (1,48 ha)
	Emplacement réservé (2,00 ha)

Liste des emplacements réservés :

- 1 Projet d'assainissement collectif (destinataire : la commune / intercommunalité)
- 2 Projet d'un espace dédié aux enfants et à l'extension d'un équipement scolaire (destinataire : la commune / intercommunalité)
- 3 Espace dédié à l'accueil de commerces de proximité et services (destinataire : la commune)
- 4 Projet de trame d'espaces publics "voie 1 versant sud" (destinataire : la commune)
- 5 Requalification de la sortie Nord sur la D39 (destinataire : CG32)
- 6 Requalification de la sortie Ouest du versant Sud sur la D654 (destinataire : CG32)
- 7 Création d'un espace public organisant les sorties des futurs lots des Guilloutets (destinataire : CG32)
- 8 Aménagement de stationnements, parcelles 395 et 535 (destinataire : la commune)

Périmètres de 500 mètres relatif à l'inscription au titre des monuments historiques du château de Monbrun, de son parc, de sa chapelle funéraire, des communs et de l'église Paroissiale St-Sabin ainsi que du Moulin du Ardut.